

Lancement mondial de TopLiner, un complément de couverture au-delà de l'assurance-crédit classique

Le Groupe Coface annonce le lancement mondial de TopLiner, une couverture complémentaire d'assurance-crédit qui sera progressivement disponible dans le cadre du contrat classique « Globalliance », en cas de garantie initiale inférieure à la demande ou refusée.

TopLiner apporte une solution de couverture du risque client flexible, transparente et rapide, tout en restant fidèle au contrat principal unique. Indépendant de l'arbitrage classique et fondé sur un prix adapté au risque, TopLiner permet aux entreprises de prendre une décision objective de prise de risque.

Jean-Marc Pillu, directeur général du Groupe Coface commente : « *Issu de l'expérience de la crise, TopLiner s'inscrit dans notre mission d'accompagnement du développement commercial des entreprises qui recherchent une protection renforcée contre le risque d'impayés de la part des acheteurs sensibles, qu'ils soient stratégiques ou occasionnels. Les perspectives qu'il offre à nos clients du monde entier justifient pleinement son slogan: « When more is your strategy »* ».

Une couverture additionnelle, qui allie avantages du contrat principal, rapidité et transparence

- TopLiner est un complément de couverture non-résiliable intégré au contrat Globalliance, sans coût de mise à disposition et facturé uniquement à l'utilisation par le client.
- Il est disponible exclusivement en ligne, avec une réponse instantanée et des tarifs transparents, sur la base de paramètres modifiables par le client, sans renouvellement tacite ni facturation de frais d'enquête et de surveillance.

Avec TopLiner, le client redevient l'acteur de la prise de risque

Avec la création de TopLiner, Coface laisse aux entreprises l'initiative de prise de risque complémentaire en temps réel :

- Le prix ajusté devient un indice de l'évaluation du risque. Le client peut comparer le coût du risque et sa marge nette pour prendre une décision objective.
- C'est le client qui détermine la durée de la couverture (entre 30 et 90 jours) et son montant (entre 5000 et 5 millions d'euros).

"Aujourd'hui de plus en plus d'entreprises se disent prêtes à être tarifées en fonction de la qualité du risque. Cela témoigne d'une prise de conscience croissante de l'intensification du risque client et du besoin d'une plus grande souplesse, en adéquation avec l'environnement économique instable", conclut Jean-Marc Pillu.

Contact presse : Maria Krellenstein / ☎ 33 (0)1 49 02 16 29 / maria_krellenstein@coface.com

A propos de Coface

Le groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2011 le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,6 milliard d'euros. Ses 4 600 collaborateurs assurent un service de proximité dans 66 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 157 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres.

En France, le Groupe gère également des garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat. Coface est filiale de Natixis dont le ratio Core Tier one s'élève à fin décembre 2011 à 10,2%.